

Bruxelles, le 30 avril 2026 (17h45)

RÉSULTATS ANNUELS 2025

- **Chiffre d'affaires : 19,4 M€, en baisse de 12,4 % dans un environnement de marché dégradé**
- **EBITDA : (1,1) M€, impacté par la baisse des revenus, mais retour à la rentabilité au second semestre de l'exercice**
- **Structure financière renforcée avec une augmentation de capital de 1,3 M€ et un endettement net réduit**

COIL, leader mondial de l'anodisation de l'aluminium, publie ses résultats annuels 2025, qui reflètent un exercice de transition, marqué par un premier semestre fortement dégradé et un redressement progressif au second semestre.

❖ Résumé de l'exercice

Dans un environnement marqué par une demande atone sur les marchés finaux et un climat économique dégradé en Europe, COIL a enregistré en 2025 un recul de son activité. L'exercice a toutefois été marqué par une amélioration progressive de la dynamique au second semestre, portée par le redressement de l'activité de sous-traitance après un premier semestre fortement pénalisé.

Parallèlement, COIL a enregistré plusieurs avancées commerciales structurantes à l'international, marquées notamment par une première commande avec un nouveau partenaire en Inde et la livraison réussie d'un premier projet significatif en Arabie Saoudite.

S'agissant de l'accord pour l'exploitation de la technologie et de la marque en Chine, aucun revenu de licence n'a été comptabilisé au cours de l'exercice et aucun développement significatif n'est anticipé à ce stade pour l'exercice 2026.

Dans un contexte de tension sur la trésorerie, la Société a réalisé en octobre 2025 une augmentation de capital réservée de 1,3 M€, renforçant ses fonds propres et sécurisant la continuité d'exploitation.

La gouvernance a également été profondément revue afin d'accompagner la mise en œuvre du plan de redressement.

❖ Résultats

Le chiffre d'affaires annuel s'établit à 19,4 M€, en recul de 12,4 % par rapport à 2024.

La rentabilité reste significativement affectée par un faible niveau d'activité en sous-traitance sur l'ensemble de l'exercice et par l'absence de revenus de licence (contre 2,0 M€ en 2024).

L'EBITDA ressort à (1,1) M€, en baisse de 1,4 M€ par rapport à 2024, sous l'effet de la baisse de la marge brute liée au recul des revenus, partiellement compensée par les premières mesures de réduction des coûts, en particulier de management.

La rentabilité s'est nettement améliorée au second semestre, avec un EBITDA positif de 1,2 M€ contre une perte de (2,3) M€ au premier semestre, traduisant les premiers effets du plan de redressement.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel s'établit à (3,3) M€, contre (2,8) M€ en 2024.

Après une charge financière en hausse à (0,6) M€, le résultat net s'établit à (4,7) M€, contre (3,2) M€ en 2024. Il inclut une charge d'impôt non décaissée liée à la réévaluation des actifs d'impôts différés.

❖ Compte de résultat simplifié

(en millions d'euros)	2025	2024
Chiffre d'affaires et revenus de licences	19,4	24,1
CA sous-traitance	15,6	17,4
CA packagés ¹	3,8	4,7
Revenus de licences	-	2,0
EBITDA	(1,1)	0,3
en % CA et revenus	(5,8)%	1,1%
Résultat d'exploitation	(3,3)	(2,8)
en % CA et revenus	(17,2)%	(11,6)%
Résultat avant impôts	(3,9)	(3,0)
Résultat net	(4,5)	(3,2)
en % CA et revenus	(24,2)%	(13,1)%

❖ Bilan

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres s'élèvent à 15,6 M€, en diminution de 2,6 M€ par rapport à fin 2024, intégrant la perte de l'exercice et l'augmentation de capital réalisée en octobre 2025.

L'endettement financier net s'établit à 3,3 M€, en baisse de 1,3 M€, soit un ratio d'endettement de 21,3 % des fonds propres (contre 25,3 % fin 2024), traduisant une structure financière en amélioration malgré un environnement dégradé.

Dans un contexte de dégradation des résultats sur les exercices 2023 à 2025, la Société n'a pas respecté le ratio de covenant Dette nette / EBITDA (< 2,00) au 31 décembre 2025 auprès de deux banques belges. Des dérogations temporaires ont toutefois été obtenues : l'une au titre de circonstances exceptionnelles ; l'autre dans le cadre d'un nouvel accord de financement incluant un prêt amortissable d'environ 1 M€, remboursable entre septembre 2025 et décembre 2026.

COIL a également engagé un refinancement global de ses lignes de financement, incluant les dispositifs d'affacturage existants, auprès d'une banque de premier plan, qui a désormais été mené à bien avec succès.

Malgré un exercice 2025 en retrait, la structure financière de la Société permet d'assurer la continuité d'exploitation.

¹ Anodisation et métal inclus

❖ Perspectives

Dans un environnement économique toujours contraint et incertain, COIL aborde 2026 avec une visibilité limitée à court terme.

Le conflit au Moyen-Orient exerce à ce stade un impact limité sur l'approvisionnement en aluminium, majoritairement européen, mais contribue à une hausse des prix (LME et primes), générant une volatilité accrue du comportement des clients. Une hausse durable des prix pourrait peser sur certains projets de construction, entraînant retards ou substitutions de matériaux. Par ailleurs, l'activité au Moyen-Orient reste exposée à des risques géopolitiques, notamment sur les routes maritimes (détroit d'Ormuz), susceptibles d'affecter les livraisons.

Dans ce contexte, COIL poursuit, en collaboration avec ses partenaires européens, l'adaptation de sa stratégie commerciale vers la sous-traitance plus résiliente et compétitive. Parallèlement, la Société mène des actions structurantes pour réduire strictement ses coûts et améliorer progressivement sa performance opérationnelle.

❖ Informations complémentaires

Les états financiers ont été arrêtés le 30 avril 2026 par le conseil d'administration. Ils sont repris dans les comptes annuels consolidés 2025 disponibles sur le site financier de la Société (<http://investors.coil.be>).

❖ Agenda

- 3 juin 2026 Assemblée générale annuelle
- 29 juillet 2026 Chiffre d'affaires du premier semestre 2026
- 30 octobre 2025 Résultats du premier semestre 2026 et rapport financier semestriel

Les communiqués sont diffusés après la clôture de la bourse.

À PROPOS DE COIL

COIL est le plus grand anodiseur au monde pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie.

L'anodisation est un procédé électrochimique (électrolyse) qui développe à la surface de l'aluminium une couche d'oxyde naturelle, protectrice et présentant la faculté de pouvoir être colorée dans des gammes de finitions résistantes aux UV. Elle octroie au métal une excellente résistance à la corrosion et/ou renforce ses qualités fonctionnelles. L'anodisation préserve toutes les propriétés naturelles et écologiques de l'aluminium ; il conserve sa forte rigidité et son excellent rapport force/poids, ses propriétés non-magnétiques, sa résistance exceptionnelle à la corrosion. Le métal reste totalement et à plusieurs reprises recyclable par simple refusion. L'aluminium anodisé est utilisé à travers un nombre varié d'applications : architecture, design, industries ou automobile.

COIL déploie un modèle industriel créateur de valeur en s'appuyant sur son savoir-faire unique, son excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et l'expertise de ses équipes. COIL compte plus de 100 collaborateurs en Belgique et en Allemagne et a réalisé en 2025 un volume d'affaires de 19,4 M€.

Cotée sur Euronext Growth Paris | Isin : BE0160342011 | Reuters : ALCOI.PA | Bloomberg : ALCOI:FP
Pour plus d'information, rendez-vous sur www.aloxide.com

CONTACTS

COIL

Jan Robeyns

investor.relations@coil.be

Tél. : +32 (0)11 88 01 88

ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

Cyril Combe

ccombe@actus.fr

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68